



# L'ÉBRUITEUR

Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale, organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille

## Sommaire

### LES NOUVELLES DE L'AQIS

Mot du Président de l'AQIS-IQDI	2
L'éditorial – La politique d'aujourd'hui	3
Des nouvelles de l'Éducation	4
Rencontre avec le Commissaire à la santé et au bien-être	4
Dossier Accompagnement dans le transport	5
Comité Éducation de l'AQIS	7
Semaine québécoise de la déficience intellectuelle	7
Groupe de concertation en adaptation scolaire	8
Communiqué électoral pour du soutien aux familles	8
Appui à différentes causes	8

### NOUVELLES EN BREF

| 9

### PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Petit train va loin...	12
------------------------	----

### LES NOUVELLES DE L'IQDI

Technologies de soutien à la participation sociale : une fenêtre ouverte sur le monde	14
Locataire de mon logement. Propriétaire de ma vie. La suite...	15

### CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt	16
--------------------------------	----

### BABILLARD

| 18

*Que cette période de l'année soit un moment de réjouissances avec vos proches.*

*Que cette nouvelle année soit à la hauteur de vos attentes.*

*Les membres du Conseil d'administration ainsi que l'équipe de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI) profitent de ce moment pour vous transmettre leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de prospérité pour la nouvelle année.*

*Un très joyeux Noël et une excellente année 2009!*



## LES NOUVELLES DE L'AQIS

*En me levant ce matin, j'ai posé mon regard à l'extérieur comme d'habitude. Cette fois-ci, c'est un tapis blanc qui m'a accueilli. Ce n'est pas possible, me suis-je dit. Peu de temps après, l'improbable est arrivé.*

- *Papa, où sont mes bottes de neige?*
- *Maela, je n'ai qu'une seule mitaine. Où est passée l'autre?*
- *Chéri, ce serait gentil si tu pouvais aller débayer l'entrée et le stationnement.  
(demande accompagnée d'un bisou, question de terminer la manipulation avec discernement!)*

*Ça va faire vos niaiseries, est-ce que vous voulez aussi que je m'installe à l'extérieur pour imiter le bonhomme de neige? Je n'ai pas eu besoin de leur réponse. J'avais devant moi, cinq visages illuminés par un sourire et même le chien avait le sien étampé dans sa face.*

*Cette incroyable aventure d'un mardi matin a confirmé l'inévitable : l'hiver est à nos portes.*

*Non pas que ce soit désagréable, car j'aime bien les sports d'hiver. Toutefois, ce sont les gestes du quotidien qu'on doit apprendre de nouveau. On ne peut plus partir tranquillement le matin, il faut trouver les pantalons de neige, le manteau, le chandail, les mitaines, le bonnet, l'écharpe et les bottes! Oups! J'ai oublié qu'il faut aussi avoir l'enfant à habiller... vous voyez, ce n'est pas évident! Par contre, l'hiver nous permet de découvrir à nouveau la douceur de notre maison et le plaisir de lancer des boules de neige au voisin.*

*C'est aussi l'occasion pour moi de prendre le temps de vous souhaiter plein de belles choses pour le temps des fêtes et de profiter pleinement des doux moments passés avec ceux qui vous sont importants. N'oubliez pas de vous laisser tomber sur la neige et de bouger vos jambes et vos bras pour devenir un ange à nouveau! Ce petit bonheur efface les soucis de la journée.*

*Avant de vous laisser à vos occupations culinaires de Noël, je veux vous dire que le projet Pérou avec six adultes ayant une trisomie 21 poursuit sa lancée. En effet, l'année 2009 sera notre année, car le film doit sortir au cinéma en février et le réseau Canal Vie le présentera au printemps. De plus, nous aurons tous les médias qui vont s'arracher notre présence... enfin, je l'espère! Ne soyez pas surpris de nous voir notre face un peu partout. Surtout qu'elle n'est pas mal!*

*Allez, je vous souhaite un merveilleux Noël plein de bonheur et une superbe année 2009 plein de soleil du Pérou!*

**Jean-François**

Président - Association du Québec pour l'intégration sociale



## ***L'éditorial – La politique d'aujourd'hui***

✪ **Par Marc Babin**

Le lendemain des élections provinciales, je me suis posé une question fondamentale. Qu'est devenue la politique? Un taux de participation historiquement faible qui témoigne clairement du manque d'intérêt de la population. La deuxième fois en moins de trois mois que les Québécois allaient aux urnes pour élire un gouvernement. Et surtout, le peu de passion soulevé par les principaux personnages.

Disons que la dernière élection provinciale ne volait pas très haut après le moment historique vécu par nos voisins du sud qui ont élu Barack Obama pour leur 44<sup>e</sup> président. Certaines personnes pointent du doigt les jeunes pour leur manque d'intérêt face à la politique. Je suis un de ces jeunes et je dois avouer que c'est en partie vrai. Sauf que, selon moi, ce n'est pas que les jeunes n'ont pas à cœur l'avenir de leur province ou de leur pays. C'est qu'il est difficile de se rattacher à un des chefs ou à un des partis politiques actuels.

Les jeunes ne sont pas les seuls. Avec un taux de participation de 57 %, c'est la population au grand complet qui a de la difficulté avec la politique actuelle. Avouons-le, leurs discours ne sont vraiment pas orientés pour nous rejoindre et quelquefois, je dirais qu'ils sont déconnectés de la réalité. La réalité du vrai peuple comme je le dis souvent.

Est-ce normal que la dernière campagne électorale traitait uniquement d'économie? Un peu sur la famille. Presque rien sur l'éducation, l'environnement et la santé. Du moins, rien de nouveau ou de révolutionnaire.

Ce qui m'amuse le plus c'est d'entendre les politiciens qui sont dans le secret des dieux en avouant savoir ce que nous, québécois, voulons. Avez-vous remarqué? « *Les Québécois veulent qu'on les rassure sur l'économie.* » « *La population veut la sécurité.* » « *Les Québécois et les Québécoises veulent un gouvernement stable pour faire face à la crise.* »

Ça fait plus de 50 ans que des organismes comme l'AQIS montent aux barricades pour dénoncer la situation des familles qui ont des enfants ayant une déficience intellectuelle. Des dizaines de milliers de personnes du milieu travaillent d'arrache-pied pour se faire entendre jour et nuit.

Jamais un politicien n'a osé faire une campagne électorale parce que la situation de ces familles était devenue critique. J'imagine que ce n'est pas si important pour nos gouvernements. J'imagine que le fait que des parents ont de la difficulté à joindre les deux bouts ne suffit pas. J'imagine que le manque de soins pour leurs enfants ne vaut pas une intervention urgente.

J'ai tendance à croire que les politiciens oublient la raison pour laquelle ils sont en poste : NOUS REPRÉSENTER. Ils sont notre voix, nos yeux et nos oreilles. Dans une démocratie, c'est le peuple qui a le pouvoir et non le gouvernement. Cela dit, je me demande si notre pouvoir ne se limite pas seulement à aller voter le jour d'une élection.

Ils nous entendent certes, mais très peu nous écoutent!

Tout ça, ce n'est que mon humble avis... que je sais partagé par d'autres!



## ***Des nouvelles de l'Éducation***



✦ ***Par Susie Navert***

Lors du dernier l'Ébruiteur, nous vous avons fait part d'une lettre conjointe qu'ont écrite à la ministre de l'Éducation les trois regroupements nationaux qui font partie du GCAS, en réaction au Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou avec difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

Le message que nous lui avons alors transmis est que ce plan d'action nous apparaît manquer de cohérence au regard des lois en vigueur et de la Politique de l'adaptation scolaire, et qu'il n'est nullement conforme à l'esprit de travaux qui se font au GCAS.

Dans le même esprit, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a écrit une lettre d'opinion intitulée « *Pour éviter un retour en arrière, une école inclusive s'impose* ». On y mentionne entre autres que l'orientation du Plan d'action qui vise à soutenir une organisation de services variés où la classe ordinaire est une façon de scolariser les EHDAA parmi d'autres constitue un important recul, et on explique pourquoi. On introduit ensuite la récente recherche de Daniel Ducharme, *L'inclusion en classe ordinaire des élèves présentant une déficience intellectuelle - Proposition d'un cadre organisationnel*, décembre 2007. La lettre et la recherche sont disponibles sur Internet au [www.cdpedj.qc.ca/fr/publications](http://www.cdpedj.qc.ca/fr/publications) sous la rubrique « *Intégration scolaire* ».

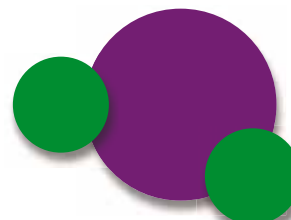
Par ailleurs, les trois regroupements nationaux ont publié un autre communiqué conjoint sur le fil de presse, le 4 décembre, intitulé « *Le milieu associatif attend un engagement ferme des partis politiques sur l'inclusion des personnes handicapées au Québec* ». On y fait appel aux partis politiques pour qu'ils promeuvent la Convention internationale des droits des personnes handicapées qui confirme formellement le principe de l'inclusion scolaire.

## ***Rencontres avec le Commissaire à la santé et au bien-être***

✦ ***Par Susie Navert***

Le Commissaire à la santé et au bien-être, qui a le mandat de faire des recommandations pour améliorer le système de santé et des services sociaux, a sollicité l'expertise de l'AQIS et d'autres groupes de défense des droits. Ainsi, une première rencontre préparatoire a eu lieu entre des représentants du Commissaire et l'AQIS, à laquelle s'est ajoutée une seconde rencontre où participaient différents groupes en présence du Commissaire Robert Salois.

Les résultats de ces travaux se trouveront dans un document que le Commissaire présentera au ministre de la Santé et des Services sociaux à l'automne 2009.



## ***Dossier Accompagnement dans le transport***

✪ ***Par Susie Navert***

### **Quelques précisions concernant l'accompagnement des personnes ayant une limitation fonctionnelle dans les transports.**

Une communication envoyée par l'AQIS à ses membres a suscité des discussions et des questionnements au sein d'une association. Nous vous partageons les réponses qui, croyons-nous, intéresseront d'autres membres.

#### **Transport par avion**



L'accompagnateur d'une personne ayant une limitation fonctionnelle importante peut-il voyager gratuitement par avion? La réponse est oui, à certaines conditions, bien sûr.

Un récent jugement oblige Air Canada, Air Canada Jazz et WestJet à mettre en œuvre, d'ici le 10 janvier 2009, une politique « une personne, un tarif » pour les personnes ayant une déficience grave et qui voyagent par avion au Canada.

La décision signifie que ces transporteurs ne peuvent pas exiger plus d'un tarif pour des services aériens intérieurs aux personnes ayant une déficience :

- qui sont accompagnées d'un préposé aux soins qui s'occupe de leurs besoins personnels et veille à leur sécurité en cours de vol, comme l'exigent les tarifs intérieurs des transporteurs;
- ou qui nécessitent un siège supplémentaire pour elles-mêmes, y compris les personnes qui sont reconnues comme ayant une déficience fonctionnelle en raison de leur obésité.

De plus, l'administration de l'aéroport international de Gander, également une partie en cause dans cette affaire, ne peut plus imposer de frais d'amélioration aéroportuaire aux préposés qui accompagnent des personnes ayant une déficience.

Cette décision ne s'applique pas :

- aux personnes ayant une déficience ou autres personnes qui préfèrent voyager avec un accompagnateur pour des raisons personnelles;
- aux personnes ayant une déficience qui requièrent la présence d'un préposé aux soins personnels à l'arrivée, mais pas en cours de vol;
- aux personnes qui sont obèses, mais qui ne sont pas reconnues comme ayant une déficience attribuable à leur obésité.

Ces compagnies d'aviation ont tenté de contester ce jugement auprès de la Cour d'appel fédérale et ensuite à la Cour suprême du Canada. Leur requête a été rejetée. Elles ont donc signifié qu'elles se plieraient au jugement, lequel ne s'applique qu'aux vols intérieurs (Canada), et non pas aux vols internationaux. Toutefois, un porte-parole de WestJet a indiqué que la compagnie considérerait étendre la mesure aux vols internationaux. Air Canada ne s'est pas prononcé à ce sujet. À suivre...

## Transport en train



La compagnie Via Rail offre la gratuité à une personne qui en accompagne une autre qui détient un certificat médical datant de 9 mois ou moins. Celui-ci doit confirmer les besoins d'accompagnement.

## Transport par métro-autobus de ville



Nous prenons en exemple la Société de transport de Montréal. Sachant ce qu'ils offrent, vous serez en mesure de poser les bonnes questions si vous habitez une autre région. Comme tout usager, la personne qui a une déficience intellectuelle doit payer son billet, évidemment.

Toutefois, si elle a besoin d'accompagnement, son accompagnateur pourra voyager gratuitement sur le réseau régulier de transport en commun, si elle détient la carte d'accompagnement de la STM, ou celle émise par une des sociétés suivantes : RTL (Longueuil), le RTC (Capitale ou ville de Québec), la STL (Laval) ou l'AMT. La carte d'accompagnement est délivrée gratuitement lorsque les limitations de la personne le justifient.

Si la personne est inscrite au Transport adapté (TA) et qu'elle désire utiliser le transport régulier, elle n'a qu'à présenter sa carte du TA en payant son billet, et la personne qui l'accompagne bénéficiera automatiquement d'un passage gratuit. Ici aussi, les cartes du TA de Longueuil, de la Capitale (ville de Québec) et de Laval, et aussi de tout autre organisme ou autorité habilitée à cette fin seront respectées.

Rappelons qu'en transport adapté à Montréal, le seul fait d'avoir une déficience intellectuelle ne permet pas de bénéficier d'un passage gratuit pour un accompagnateur. C'est la limitation motrice qui est prise en compte à ce niveau.

## Transport interurbain par autocar



Concernant le transport par les autobus qui relient les différentes villes, l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) offre gratuitement la carte québécoise à l'accompagnement, qui est la seule reconnue par les transporteurs interurbains par autocar du Québec.



## ***Comité Éducation de l'AQIS***

✦ ***Par Susie Navert***

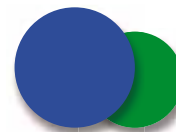
La première rencontre du nouveau comité Éducation s'est tenue les 15 et 16 octobre derniers. Un tour de table a permis de prendre le pouls des associations présentes quant à l'inclusion scolaire : épuisés par les innombrables et interminables batailles et le peu de résultats concrets et durables, beaucoup de parents baissent les bras face à l'inclusion scolaire. Ils ne se sentent pas de taille à affronter le milieu de l'éducation et manquent d'arguments pour faire valoir leurs droits. D'autres ne connaissent pas les bienfaits de l'inclusion. Ils croient que leurs enfants auront de meilleurs services dans des classes ségréguées, ce qui n'est certainement pas une garantie.

Une présentation, suivie d'une discussion avec Lorraine Doucet, spécialiste en éducation et représentante de l'AQIS au Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) du ministère de l'Éducation (MELS), a été riche en informations et a permis de défaire certains préjugés, notamment sur le financement que le MELS accorde aux commissions scolaires pour les élèves handicapés ou avec difficulté d'adaptation ou d'adaptation (EHDAA). Les membres ont besoin d'être informés adéquatement sur les structures et fonctionnement, mais aussi sur des modèles de réussite d'inclusion et d'adaptation des services. Pour le premier volet, ils ont appris que la Fédération des comités de parents offre des formations à tout parent qui participe à un comité ou un conseil scolaire. Pour le second, ils ont retenu la possibilité que l'AQIS organise des téléconférences qui seraient données par Lorraine Doucet. Il est décidé que l'AQIS envoie un sondage auprès de ses membres pour voir leur intérêt.

Un point à l'ordre du jour concernait la position officielle de l'AQIS en matière d'éducation. Cette position obtient l'assentiment de l'ensemble des associations présentes, bien que des bonifications seraient souhaitées par certains.

Enfin, l'AQIS sollicite l'aide de ses membres et autres sympathisants pour faire pression auprès de leur député pour que soit ratifiée la Convention internationale des droits des personnes handicapées adoptée par l'ONU. Certaines provinces ont déjà donné leur accord au Canada pour que se fasse cette ratification. Ce faisant, nous aurons un argument supplémentaire puisque cette convention confirme, entre autres, le principe de l'inclusion scolaire.

## ***Semaine québécoise de la déficience intellectuelle***



✦ ***Par Marc Babin***

La 21<sup>e</sup> Semaine québécoise de la déficience intellectuelle se déroulera du 8 au 14 mars 2009. Le matériel promotionnel est arrivé et il sera envoyé en janvier 2009. Vous pouvez toujours en commander à monsieur Claude F. Leclair en remplissant le bon de commande disponible sur le site web de l'AQIS au [www.aqis-iqdi.qc.ca](http://www.aqis-iqdi.qc.ca) ou par téléphone au 514 725-7245 poste 22. ***Veillez noter que le t-shirt sera une fois de plus de couleur noire pour cette année.***

Parlant de site Internet, celui de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle sera disponible à partir du 18 décembre. Vous y retrouverez les activités offertes dans les différentes régions du Québec, le matériel promotionnel et plus encore. Le site officiel de la Semaine est le [www.aqis-iqdi.qc.ca/sqdi](http://www.aqis-iqdi.qc.ca/sqdi).

## ***Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)***

✦ ***Par Susie Navert***

Les travaux du comité de travail du GCAS ont essentiellement porté, dans la dernière période, sur le « rapport du groupe de travail sur l'intégration scolaire des EHDAA ». La rédaction de ce rapport représente un défi, car les gens autour de la table ont chacun leur propre définition des termes et leur perspective face à la question.

Par ailleurs, le comité a assisté à quelques présentations de projets inclusifs prometteurs.

De son côté, le ministère est à préparer des lignes directrices sur les conditions requises pour une intégration réussie, qu'il présentera au comité. Le milieu associatif est très vigilant et s'assurera que cela ne constitue pas des embûches à l'inclusion.

## ***Communiqué électoral pour du soutien aux familles***

✦ ***Par Susie Navert***

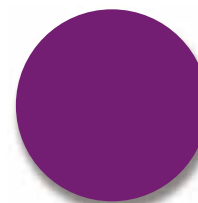
L'AQIS a diffusé un communiqué sur le fil de presse le 3 décembre. Intitulé *Les oubliés du gouvernement Charest*, on y demande des engagements pour la déficience intellectuelle. Ce communiqué a donné lieu à une entrevue radiophonique sur les ondes de Radio CPAM 1610.

## ***Appui à différentes causes***

✦ ***Par Susie Navert***

Des lettres d'appui ont été envoyées pour soutenir la cause du **logement social**. Nous avons aussi fait circuler une pétition concernant **l'utilisation de la couverture proprioceptive**. Cette pétition suscite l'intérêt de nos membres qui y répondent en grand nombre. Espérons que cette réponse mette un petit baume sur la douleur des parents dont l'enfant est mort sous une telle couverture alors qu'il était dans sa classe, dans une école spécialisée.

Par ailleurs, lors de leur rencontre du 8 novembre, les membres du conseil d'administration ont donné leur appui à la déclaration commune : « ***Non aux mesures de contrôle! Isolement, contention et substances chimiques*** », une initiative de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), en collaboration avec la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA). Cette mobilisation vise à remplacer les mesures de contrôle par des mesures préventives et alternatives plus sécuritaires et qui préservent, entre autres, la dignité et l'intégrité de la personne.





## NOUVELLES EN BREF

### ***Présentation de Lorraine Doucet au Forum national 2008 à Toronto***

Lorraine Doucet, notre spécialiste de l'éducation, a fait une présentation, en septembre dernier, au Forum national 2008 *Defining A Rights Based Framework : Advancing Inclusion of Students With Disabilities*, organisé par l'Association canadienne des commissions et le conseil des droits de la personne. En fait, elle accompagnait Daniel Ducharme, chercheur de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec qui a présenté les résultats de sa recherche *L'inclusion en classe ordinaire des élèves présentant une déficience intellectuelle - Proposition d'un cadre organisationnel*, décembre 2007.

### ***Un comité d'analyse en éducation***

L'AQIS a participé à une rencontre du comité d'analyse d'une commission scolaire qui étudie la demande de révision d'un parent à qui on refuse l'intégration en classe ordinaire à la maternelle pour sa jeune fille. Nous avons été éberlués de constater que le comité s'apprêtait à faire des recommandations au conseil des commissaires sans avoir en main le dossier de l'enfant. Ils n'avaient ni les recommandations des experts, ni les documents évoquant les raisons pour lesquelles on avait décidé d'envoyer cet enfant à l'école spécialisée. Les seuls documents que contenait leur dossier étaient ceux de dernière minute que le parent leur avait envoyés. Sans mettre en doute la bonne volonté des commissaires présents à cette rencontre, on peut se questionner sur le sérieux du processus. Heureusement, nous avons en main le dossier complet que nous leur avons remis. Nous sommes en attente de la décision du conseil des commissaires dans ce dossier.

### ***Le Projet Clé en main***

« Clés en Main » est un programme alternatif de soutien au logement pour les personnes éprouvant des problèmes de santé mentale. Nous avons assisté à une présentation de ce projet qui vise à offrir à des personnes qui ont des problèmes de santé mentale des logements sociaux de qualité subventionnés de même que des suppléments au loyer. Ce projet peut servir de modèle pour développer des services semblables pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Avis aux intéressés!

### ***Débat des partis politiques***

Dans le cadre des élections provinciales, la COPHAN a organisé un débat des différents partis politiques auquel nous avons participé. À l'écoute des 4 partis présents (le parti libéral n'a pas envoyé de représentant), force est de constater que les personnes qui ont des limitations fonctionnelles ne sont pas la première préoccupation de ceux qui nous représentent. Les groupes de défense des droits ont du pain sur la planche.

### ***Occasions de mobilisation***

Les membres de l'AQIS ont été invités à participer à différentes mobilisations dont :

- Pétition Internet pour tous
- Grande manifestation du RCLALQ (Regroupement des comités Logements et Associations de Locataires du Québec)
- Pétition Couverture proprioceptive
- Appui à la Convention internationale de droits des personnes handicapées de l'ONU (demande aux députés)

ALEXANDRE

*Il y a 23 ans... tu es arrivé parmi nous avec un cœur endommagé...*

*Au fil du temps,  
tu as réussi à rejoindre le cœur de tous les gens que tu as côtoyés...*

*Alexandre...  
malgré les limites de ton cœur... et de certaines de tes capacités,  
tu as été un rassembleur de premier plan...*

*Sans paroles, sans demande précise, tu en as inspiré plus d'un...*

*Nous te devons Alexandre...  
d'accepter que tu aies choisi de te reposer des souffrances que ton cœur  
maintenant t'infligeait...*

*Nous te devons...  
de ne pas perpétuer la souffrance, mais l'amour que tu nous as inspiré...*

*Merci Alexandre d'avoir fait partie de notre vie,  
nous serons dignes de toi en oubliant notre souffrance pour accepter ta  
délivrance...*

*... et nous ne t'oublierons jamais.*



*Bon voyage, cher fils !*



Un très chaleureux MERCI à tous ceux qui m'ont témoigné leur affection et leur sympathie à l'occasion du décès de mon fils Alexandre survenu le 22 octobre 2008 soit par l'envoi de fleurs ou de dons, de cartes ou de courriels de condoléances, par votre présence au salon funéraire ou aux funérailles. Pour tous ces petits gestes qui ont contribué à alléger notre peine, je souhaite vous exprimer toute ma gratitude.

### Un MERCI SPÉCIAL

- au personnel de Répît Ted-Autisme Montérégie et à sa directrice, madame Guylaine Brûlé, pour avoir pris soin d'Alexandre, malgré sa condition inquiétante, nous assurant quelques moments de répît depuis juin dernier. Merci pour toute l'affection que vous lui avez témoignée;
- aux membres du Conseil d'administration de l'AQIS pour leurs paroles réconfortantes;
- à toute l'équipe du personnel de l'AQIS et à la directrice générale Madame Diane Milliard, pour leur écoute, leur présence au quotidien et surtout pour avoir pris la relève pendant mon absence, ce qui m'a permis de me consacrer essentiellement à ma famille pendant cette période;
- à Monique Lévesque-Lamontagne et Micheline Ouellet, qui en plus d'accueillir l'expression de mes inquiétudes et de mes émotions au cours des 6 derniers mois, ont assumé avec brio l'animation de la formation sur les ressources résidentielles qui se tenait les 24 et 25 octobre 2008;
- à Madeleine et Guy Girard, les parents de Guylaine, pour leur présence discrète, mais combien réconfortante, aux couleurs d'une amitié de longue date.

Cette grande chaîne de solidarité m'apporte le réconfort nécessaire pour traverser cette difficile étape de ma vie de mère et le courage de poursuivre ma route avec vous, sur le chemin de l'intégration sociale.

*Danielle Chrétien*

Conseillère au développement de la recherche et de la formation IQDI.

## PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

✪ *Par Suzanne Pinard*

En cette période de l'année, l'heure est souvent au bilan. Le plan national d'intégration communautaire s'est prêté à l'exercice et partage aujourd'hui avec vous, chers lecteurs et chères lectrices, quelques résultats positifs encourageants.

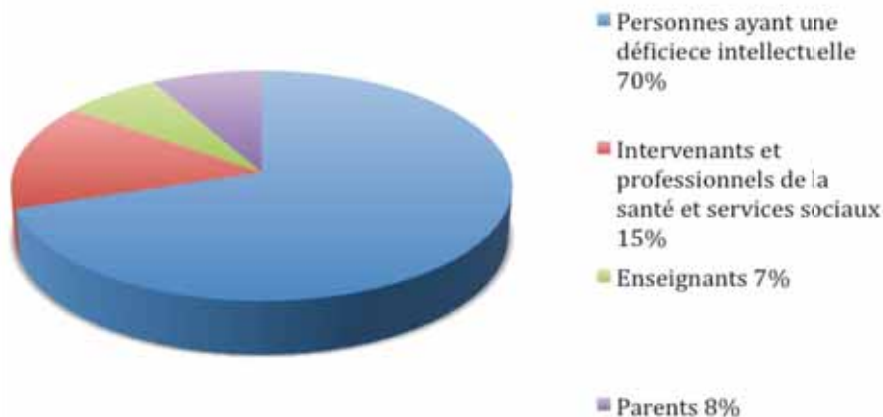
Notons que c'est sous le thème *Partageons nos savoirs pour une société inclusive* que depuis août 2006, le plan national d'intégration communautaire a poursuivi ses activités. Deux objectifs étaient principalement visés : transférer l'expertise dans le milieu et établir des partenariats durables.

### *Petit train va loin...*

Rappelons qu'en 2004, l'AQIS-IQDI misait sur le potentiel de chaque personne et passait outre aux réticences spontanées en optant pour le développement du programme *Choisir et agir*. D'abord élaboré dans le but de démystifier le système judiciaire aux personnes ayant une déficience intellectuelle, sa vocation s'est ensuite élargie pour devenir un programme de sensibilisation et de prévention, à valeur éducative, en offrant des outils pratiques qui soutiennent les personnes qui présentent une déficience intellectuelle dans la protection de leurs droits et l'utilisation de leurs pouvoirs personnels au quotidien.

Au cours des deux dernières années, de nombreuses collaborations avec des partenaires engagés provenant des milieux associatif, scolaire et de la santé, à l'échelle du Québec, ont été développées pour permettre au transfert des savoirs de se réaliser et à la formation de se poursuivre. Depuis 2006, deux ateliers (2) de sensibilisation ont été offerts lors du congrès de l'AQIS et onze (11) formations ont été organisées dans neuf (9) régions du Québec. Parmi celles-ci, trois sessions visaient la formation de nouveaux formateurs. Regroupées en triade (une personne ayant une déficience intellectuelle, un parent, un intervenant ou un enseignant), onze (11) équipes ont ainsi été formées au programme. Trois de ces équipes sont déjà à l'œuvre : l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est (APHK); les écoles Le Tremplin et L'Impulsion de Laval, programme de formation à l'Intégration sociale (FIS) à l'éducation aux adultes.

Selon les données mises à notre disposition (présences et questionnaires d'évaluation), depuis 2006 au moins 380 personnes ont été initiées aux notions éducatives de *Choisir et agir* dont 265 personnes présentant une déficience intellectuelle, soit 70% des participants. Divers groupes ont bénéficié de cette formation, en voici un portrait :



Plusieurs des groupes rencontrés (7 sur 11) ont profité de la présence d'intervenants du milieu judiciaire (policiers, avocats...) et représentants des CAVAC invités à expliquer leur fonction, à répondre aux questions et à jouer leur propre rôle dans une mise en situation retenue par les principaux acteurs. L'approche interactive a fait ses preuves; elle augmente le niveau de compréhension et facilite les apprentissages, tous en témoignent.

Si divers outils promotionnels ont été développés afin de favoriser la diffusion de ce programme (affiches, dépliants, vidéo...), l'expertise diversifiée des formatrices contribue largement au niveau de pénétration actuelle. Réunir une orthopédagogue, un parent et une personne vivant avec une déficience intellectuelle au sein d'une même équipe offre de belles opportunités. Soulignons, entre autres, le programme d'activités pédagogiques *Choisir et agir* qui fait l'objet présentement d'une démarche de reconnaissance au ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports (MÉLS). Des fiches élaborées à l'intention des enseignants ont permis d'établir les convergences entre le programme Choisir et agir et «PACTE» (programmes d'études adaptés avec compétences transférables essentielles). Si ce processus d'évaluation s'avère concluant, *Choisir et agir* pourrait alors se retrouver dans le répertoire du matériel pédagogique du ministère. Un avenir plutôt prometteur, si tout se déroule comme souhaité.

Notons aussi l'intervention de Catherine Fortier, formatrice, le 20 novembre dernier lors du Jeudi-Info, activité organisée par le Mouvement Personne d'Abord du Québec. Le sujet de la rencontre portait sur la carte d'urgence et le dépliant d'informations sur les droits. Présentés par madame Sarah Coup-Fabiano du secteur prévention du Service de la police de la ville de Québec, Catherine n'a pas hésité un instant à intervenir au cours de la période d'échanges qui s'en est suivi pour souligner la pertinence de la carte et faire le lien avec la formation *Choisir et agir*. Merci Catherine pour cette belle initiative!

*Et...petit train va loin!*

Dans la prochaine édition de l'Ébruiteur, je ferai le suivi des dossiers Accès Santé et Justice/Déficience intellectuelle.

**D'ici là, passez de Joyeuses Fêtes !**



## LES NOUVELLES DE L'IQDI

### *Technologies de soutien à la participation sociale : une fenêtre ouverte sur le monde!*

✪ *Par Monique Lévesque-Lamontagne*

Pour son XIX<sup>e</sup> colloque thématique annuel, l'Institut québécois de la déficience intellectuelle a voulu se mettre au diapason de l'évolution actuelle en explorant l'univers des technologies de l'information et de la communication. Qu'on le veuille ou non, les technologies sont omniprésentes dans nos vies. Mais quand est-il pour les personnes qui ont une déficience intellectuelle? Ce colloque annuel s'est proposé d'examiner l'impact de ces technologies sur leur qualité de vie.

Le programme diversifié, novateur et stimulant cogité par les membres du comité scientifique, a permis de nous faire découvrir comment nous pouvons mettre à contribution les technologies actuelles au profit des personnes qui ont une déficience intellectuelle. Et, les conférenciers passionnés par le sujet ont partagé cette belle passion avec les quelque 200 participants.

Lors de l'activité pré-colloque, l'animation dynamique de monsieur François Robert a permis la mise en commun de l'expertise des panélistes: madame Catherine Roy, Communautique, monsieur Jocelyn Lecomte, CRDI Lisette-Dupras et monsieur Jean Chouinard, CSDM, pour avoir si généreusement mis leur expertise à contribution. De ce fait, les participants ont pu partager leurs idées, leurs expériences et leurs opinions sur les enjeux liés à l'utilisation des technologies de l'information et de télécommunication par les personnes présentant une déficience intellectuelle.

Ce colloque revêtait une importance capitale pour notre conférencier d'ouverture, monsieur Yves Lachapelle, Ph.D. spécialisé dans la recherche sur l'intégration et l'inclusion sociales des personnes présentant une déficience intellectuelle et depuis peu, titulaire de la nouvelle Chaire de recherche sur les technologies de soutien à l'autodétermination. Par sa passion pour ce sujet, Monsieur Lachapelle a su allumer l'étincelle de la participation.

Ce fut aussi l'occasion de souligner les 40 ans de l'IQDI en rappelant son cheminement au cours des 4 dernières décennies ... Un merci spécial a été adressé à ceux qui ont été au cœur de son histoire, Messieurs Clément Thibert, Jean-Marie Bouchard et Michel Boutet ainsi qu'à madame Diane Bégin, une partenaire de longue date. Monsieur Michel Langlais a quant à lui fait part de l'impact des actions de l'IQDI sur les familles et monsieur Stéphane Morin nous a fait partager sa vision de l'avenir. Soeur Gisèle Fortier et monsieur Jean-Claude Kalubi par leur participation à l'animation ont contribué à donner une âme à cette activité.

Lors de la plénière de clôture les panélistes : monsieur Jean-François Martin, président de l'AQIS-IQDI, madame Brigitte Bédard, Fédération québécoise des CRDI-TED, madame Christine Valiquette, Centre de réadaptation Marie-Enfant Programme SACOE, monsieur Gabriel Laberge, Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec ont invité les participants à un exercice de synthèse et monsieur Yves Lachapelle a insufflé son dynamisme pour la poursuite de la recherche et de l'action dans ce domaine.

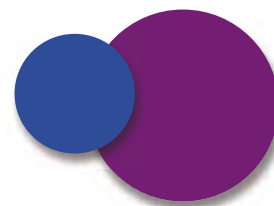
Sur la Rue des exposants où cette année, l'art a cédé la place à la technologie... les promoteurs de ces outils se sont rendus disponibles pour permettre aux participants de se familiariser avec l'utilisation de ces outils de soutien à l'autodétermination.

Et finalement, chaque conférencier et conférencière des 19 ateliers présentés ont contribué à démystifier ces nouvelles technologies. En effet, leur plus grande utilité c'est lorsqu'elles permettent d'améliorer le quotidien de plusieurs personnes. Une maison intelligente qui aide une personne en fauteuil roulant de pouvoir vaquer à ses tâches quotidiennes. Des logiciels avec pictogrammes qui permettent à une personne ne pouvant s'exprimer verbalement à communiquer avec son entourage. Des téléphones intelligents qui permettent à une personne malentendante de discuter à distance avec un interlocuteur. C'est au cœur de chacune de ces communications que les congressistes se sont ouverts au monde des technologies qui contribueront à l'amélioration de la qualité de vie des personnes que nous représentons.

L'implication de nos partenaires financiers : le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi que le Ministère de la Santé et des Services sociaux a contribué au succès de cet événement et nous les en remercions.

## ***Locataire de mon logement Propriétaire de ma vie. La suite...***

✦ ***Par Monique Lévesque-Lamontagne***



Les 24 et 25 octobre dernier avait lieu la formation sur le thème: Propriétaire de ma vie, locataire de mon logement... la suite. La Station touristique Duchesnay accueillait une trentaine de participants. Un endroit propice aux loisirs et à la détente que nous avons transformé pour ces deux jours en un lieu de travail intensif. De plus, le deuil tout récent vécu par l'animatrice principale Danielle Chrétien, l'âme de cette formation, a imprégné nos apprentissages d'une certaine tristesse. Nos pensées d'amour et de paix ont accompagné Danielle dans cette pénible épreuve.

Le témoignage vibrant de deux animatrices sur l'expérience de vie de leur fille à l'extérieur de la famille a situé les objectifs de cette formation. D'abord, une expérience de vie dans une ressource de type familiale décrivait la vie dans une telle ressource où la présence discrète de la famille est nécessaire pour assurer une richesse à la vie de la personne. Et l'autre, une expérience de vie en appartement démontrait les possibilités extraordinaires de développement qu'apportent cette formule quand l'encadrement est adapté aux besoins de la personne. Et d'autre part, les impacts sur la personne quand des difficultés surviennent et que l'accompagnement ne s'ajuste pas.

Ces deux expériences servaient d'illustrations des modèles de ressources résidentielles les plus courants actuellement et démontraient en même temps la nécessité, même l'urgence d'innover dans ce domaine. Des expériences novatrices existent partout dans notre belle province, des expériences mises sur pied quelquefois par des parents, quelquefois par certains CRDI et quelquefois issus de partenariat d'organismes du milieu. Et les promoteurs ont défilé pendant ces deux jours présentant leur projet aux participants, livrant généreusement les étapes de leur démarche, les partenariats à établir, les embûches rencontrées, etc....

Les parents participants ont déploré le manque de ressources résidentielles dans leur région. Ils ont compris que pour que de telles ressources voient le jour, il faudra ou qu'ils se battent très fort ou qu'ils bâtissent eux-mêmes un projet et le mettent sur pied. Ils ont mentionné leur désir de s'impliquer dans ce domaine et en

temps leur réticence à être les maîtres d'œuvre de tels projets. Ils sont repartis avec une imposante documentation leur donnant les outils pouvant leur permettre d'initier ces démarches dans leur milieu.

Une question demeure : Pourquoi un tel retard, ou une telle réticence de la part des CRDI à instaurer de telles ressources pour que les personnes présentant une déficience intellectuelle vivant dans leur famille puissent s'épanouir dans une vie d'adulte intégrée dans leur communauté?

## *Centre de documentation IQDI*



### *Nouvelles acquisitions en prêt novembre - décembre 2008*

✪ *Par Claude F. Leclair*

**Blais, François; Garner, Daniel; Lareau, André (2004). Un système de compensation plus équitable pour les personnes handicapées. Drummondville : OPHQ, 432 p.**

Ce rapport du groupe d'experts mandaté par l'OPHQ explique les régimes d'indemnisation liés au statut de victime, les mesures attachées au statut de personne handicapée ou invalide, les mesures fiscales et l'interaction entre les divers régimes d'indemnisation; dans son analyse et ses recommandations, il souligne les principes de la compensation équitable, les données et travaux antérieurs, l'évaluation critique de divers scénarios, les transferts monétaires ainsi que les services et les équipements.

---

**Centre hospitalier universitaire Ste-Justine; Université de Montréal, Faculté de médecine; Centre hospitalier Chambéry; Pavillon Ste-Marie/Groupe Champlain; Fondation du Pavillon Ste-Marie (2008). Prévenir les handicaps et les retards de développement : Colloque franco-québécois. St-Jérôme : Pavillon Ste-Marie, 84 p.**

Ce rapport de conférence organisée à l'intention des médecins et des professionnels de la santé nous présente, dans un premier volet, des ateliers sur l'évaluation du bébé, la prévention de la prématurité, le suivi des enfants prématurés et les préoccupations éthiques en période prénatale; le deuxième volet porte sur le rôle du médecin dans la prévention du handicap et des retards de développement et du recours à des tests et investigations spécialisées alors que le troisième volet traite des législations, de l'intervention précoce, de l'état des recherches et des facteurs d'efficacité, du programme d'évaluation, d'intervention et de suivi.

---

**Comité d'adaptation de la main d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées (2001). Les nouvelles technologies de l'information et des communications et leur impact sur l'intégration des personnes handicapées : Actes du Colloque pour une technologie branchée sur la diversité. Montréal : CAMO, 275 p.**

Ce rapport de conférence, en plus d'aborder les enjeux et les perspectives, porte un regard sur les programmes d'aides techniques, les questions de recherche, la place des usagers, les technologies en environnement de travail, les possibilités de coopération internationale en recherche, le rôle des gouvernements, les technologies dans le monde de l'éducation, le processus de développement des produits adaptés, les outils technologiques en guise d'auxiliaire et la conception de sites Web accessibles.



---

**Commission canadienne des droits de la personne/Canadian Human Rights Commission (2006). Une place pour tous : Guide pour la création d'un milieu de travail inclusif/A Place for All : A Guide to Creating an Inclusive Workplace. Ottawa : CCDP/CHRC, 36 p.**

Afin d'aider les employeurs à comprendre leurs obligations légales en ce qui a trait à la prise de mesures d'adaptation et à élaborer des politiques et des procédures sur les mesures d'adaptation au travail, la Commission a élaboré ce guide expliquant l'obligation d'adaptation, la politique, la procédure et les mesures d'adaptation individuelles.

---

**Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick (2007). Ligne directrice sur les mesures d'adaptation à l'endroit des élèves ayant une incapacité. Frédéricton :CDPNB, 49 p.**

Ce document énonce l'interprétation juridique de la Commission du Code des droits de la personne par rapport à l'obligation de prendre des mesures d'adaptation à l'endroit des élèves ayant une incapacité physique ou mentale et s'applique également à l'obligation de prendre des mesures d'adaptation raisonnables à l'endroit de parents ayant une incapacité d'élèves qui pourraient avoir ou non une incapacité.

---

**Commission ontarienne des droits de la personne/Ontario Human Rights Commission (2004). Directives concernant l'éducation accessible/Guidelines on Accessible Education. Toronto : CODP/OHRC, 48 p.**

Ce document donne des éclaircissements sur les aspects suivants : les principes de l'éducation; la création d'un milieu accueillant pour tous les élèves et étudiants; le processus d'adaptation; le droit à la confidentialité et la divulgation de renseignements; les adaptations appropriées; la planification des adaptations; la norme du préjudice injustifié ainsi que les rôles et responsabilités des parties intervenant dans le processus d'adaptation.

---

**Commission ontarienne des droits de la personne/Ontario Human Rights Commission (2003). Une chance de réussir : Éliminer les obstacles à l'éducation pour les personnes handicapées/The Opportunity to Succeed : Achieving Barrier-Free Education for Students with Disabilities. Toronto : CODP/OHRC, 96 p.**

Ce rapport de consultation énumère les questions relatives aux droits de la personne que soulève l'éducation des personnes handicapées, souligne les mesures que doivent prendre les intervenants dans le processus d'adaptation pour favoriser le respect des lois et politiques sur les droits de la personne et établit les engagements de la Commission à cet égard.

---

**Le Meur, Hélène (2008). Les droits des personnes handicapées mentales et de leurs proches. Paris : UNAPEI, 262 p.**

Ce guide de l'Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes handicapées mentales et de leurs Amis nous informe sur les grandes thématiques du droit et du quotidien des personnes handicapées mentales et de leurs proches en France (éducation, accueil en établissements pour adultes, le travail et l'insertion professionnelle, les ressources, les droits à la retraite des parents, les vacances et les loisirs).

## **BABILLARD**

**Vous voulez partager un bon coup, une réalisation dont vous êtes fiers, faites-nous en part!**

### ***Pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours***

(SN) Enfin! Après des années de revendication, les prestations d'aide au dernier recours seront indexées à partir de janvier 2009 pour tous les prestataires, incluant ceux qui sont aptes au travail. Malheureusement, ces personnes qui ont perdu au-delà de 30% de leur pouvoir d'achat dans les dernières années, à cause de l'inflation, ne pourront pas rattraper ce retard, mais au moins elles cesseront de voir cet écart s'agrandir davantage. Ainsi, les gens sur le programme d'aide sociale, tout comme ceux sur le programme de solidarité sociale verront leur chèque augmenté de 2,36% dès janvier.

### ***Lancement du livre *L'inclusion en classe ordinaire des élèves à besoins particuliers****

(SN) L'AQIS a participé au lancement du livre de Daniel Ducharme, *L'inclusion en classe ordinaire des élèves à besoins particuliers* (éditions Marcel Didier). Ce livre est tiré de la recherche (don nous avons parlé plus haut) de ce chercheur de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec des meilleurs modèles d'éducation inclusive à travers le monde. Après les avoir analysés, il propose un cadre organisationnel qui pourrait être appliqué au Québec pour une école inclusive. **À faire lire à toute personne sceptique quant à l'inclusion scolaire.**

### ***Service-conseil en matière d'accommodement raisonnable***

*La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) est prête à recevoir les appels d'employeurs et décideurs qui jugeraient utile de recourir au service-conseil qu'elle a mis sur pied pour les guider dans le traitement des demandes d'accommodement raisonnable qui peuvent leur être adressées. Ces demandes sont habituellement liées aux conditions de travail ou de prestation de services.*

La Commission analysera chaque dossier en s'appuyant sur la Charte des droits et libertés de la personne et sur la jurisprudence existante en matière d'accommodements, particulièrement pour les demandes liées au handicap ou à la religion.

La CDPDJ continuera, par ailleurs, de répondre aux demandes d'informations générales et encourage les citoyens à consulter son site Web ([www.cdpedj.qc.ca](http://www.cdpedj.qc.ca)) qui offre une large documentation sur l'ensemble des sujets reliés aux droits de la personne et aux droits de la jeunesse.

**Information : 514 873-5146**

**Source :** Communiqué de la CDPDJ, 24 octobre 2008

## ***Invitation à une séance d'information sur la « Déficience intellectuelle » et parentalité : une réalité!***

Dans le cadre de son Jeudi-Info du **18 décembre 2008**, le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain vous invite à une séance d'information sur le thème suivant :

Vivre avec une « déficience intellectuelle » et être parent : est-ce possible? Et oui! Toutefois, il s'agit d'un sujet délicat dont on entend peu parler... Qu'est-ce que ça implique d'être parent? Existe-t-il des services ou des programmes pour soutenir les personnes dans leurs rôles? Comment ça se passe ailleurs dans le monde? Grâce à une recherche effectuée par madame Marjorie Aunos, Ph.D à l'Université du Québec à Montréal et au Centre de réadaptation Lisette-Dupras et de l'Ouest de Montréal et ses collaborateurs, nous tenterons d'approfondir le sujet.

La rencontre aura lieu de 19 heures à 21 heures au Centre Marchand, 2740, 2e Avenue, Québec. Bienvenue à toute la population.

(Source : Communiqué Jeudi-Info)

## ***Les travailleuses en service de garde de milieu familial ainsi que celles travaillant en ressources intermédiaires (RI) et en ressources de type familial (RTF) ont le droit de se syndiquer***

(SN) Les lois qu'avait adoptées sous bâillon le gouvernement Charest, ont été déclarées « inconstitutionnelle (s), invalide (s), inopérante (s) et sans effet » par la Cour supérieure. Ces lois avaient été contestées par les 3 grandes centrales syndicales, la CSN, la CEQ et la CSD.

Ainsi, les travailleuses en service de garde de milieu familial ainsi que celles travaillant en RI ou RTF pourront dorénavant bénéficier des mêmes droits que les autres travailleurs et pourront, si elles le désirent, se syndiquer.

### **POUR NOUS JOINDRE**

**Association du Québec pour l'intégration sociale  
Institut québécois de la déficience intellectuelle**  
3958, rue Dandurand Montréal (QC) H1X 1P7

**Téléphone :**  
AQIS : 514 725-7245  
IQDI : 514 725-2387

**Télécopieur :**  
514 725-2796

**Site Internet**  
[www.aqis-iqdi.qc.ca](http://www.aqis-iqdi.qc.ca)

**Courriel général**  
[info@aqis-iqdi.qc.ca](mailto:info@aqis-iqdi.qc.ca)

### **Édition**

Marc Babin

### **Collaborateurs**

Hélène Cardin, Danielle Chrétien,  
Claude F. Leclair, Diane Milliard,  
Susie Navert, Suzanne Pinard et Monique  
Lévesque-Lamontagne

### **Recherche d'images**

Marc Babin

### **Révision**

Hélène Cardin